

La lettre du CNI

Numéro 48 / novembre 2006 - 2€

www.cni.asso.fr

Le mot de la Présidente



Un candidat du CNI
à la Présidentielle

Par
Annick du Roscoät
Page 3

Un candidat CNI à la Présidentielle

LE CNI REAGIT page 2

**L'hommage
du CNI à Paul
Loviton**

DOSSIER page 4 à 7

**Jean-Michel
Jardry
à l'élection
présidentielle**

LA VIE DES FEDERATIONS page 8

**Les jeunes CNI en
mouvement**



Mouvement associé à



“ Retraites agricoles : une revalorisation tant attendue ! ”

Suite à un déplacement dans la Fédération du Gers, la Présidente, Annick du Roscoät avait appelé l'attention du Président de la République sur la délicate question de la revalorisation des retraites des agriculteurs plus modestes.

Un certain nombre de retraités agricoles connaît, en effet, des situations d'extrême précarité en raison de la faiblesse de leurs revenus. Ces agriculteurs se plaignent de l'exiguïté de leurs pensions. Ils souhaitent tout simplement une reconnaissance morale de leur contribution durant plusieurs décennies à la « reconstruction puis à la bonne marche de la nation ».

Aussi, le CNI ne peut que se satisfaire de la déclaration faite par le Président de la République annonçant une revalorisation des retraites agricoles modestes prévue à partir de 2007.

« Il est inacceptable que des hommes et des femmes ayant travaillé toute leur vie ne puissent percevoir une pension supérieure à l'allocation du RMI ».

“ Pour la suppression des régimes spéciaux ”

Rien ne justifie, dans notre société, ces régimes qui divisent inutilement les salariés. Il est urgent d'instaurer un plan d'alignement de l'ensemble des régimes particuliers sur le régime général des retraites.

“ Le droit de vote aux immigrés : NON! ”

Le CNI s'oppose à tout projet de droit de vote des étrangers non ressortissants de l'Union Européenne aux élections municipales et à quelque niveau que ce soit de la vie politique. Le droit de vote est le ciment de notre nation. Il ne saurait être détourné de son sens profond.

“ Pour une modernisation des relations syndicales ”

Les principales réformes entreprises par les différents gouvernements ont été bloquées par les grèves abusives des syndicats qui ne représentent que 9% des salariés.

- Suppression du financement public des syndicats : le financement des syndicats doit être la responsabilité de leurs membres ;
- Transparence des comptes c'est-à-dire une obligation de publication de comptes certifiés par les commissaires aux comptes. Les syndicats doivent rendre compte de l'usage des subventions qu'ils reçoivent.
- Réforme du droit de grève : instauration du principe du service minimum.



Hommage à Paul Loviton

Le CNI a exprimé, par la voix d'Annick du Roscoät, sa « très grande émotion et sa profonde tristesse » après le décès de Paul Loviton survenu le 26 octobre dernier et présente ses sincères condoléances à sa famille.

Adhérent depuis une vingtaine d'années, Paul Loviton fut jusqu'en 2006 membre du Bureau Politique et du Comité Directeur.

En reconnaissance de son action au sein de la vie politique française, le Président de la République l'avait nommé, sur proposition d'Annick du Roscoät, Officier de l'Ordre National du Mérite.

Renouvelez dès à présent votre cotisation et votre abonnement

Bulletin à découper et à renvoyer accompagné de votre chèque à l'ordre du CNI - 6, rue Quentin Bauchart 75008 PARIS
Tél. : 01 47 23 47 00 - Fax : 01 47 23 47 03 - Email : secretariat@cni.asso.fr

Nom Prénom

Adresse

Ville Code postal Tél.

J'adhère

CNI/UMP CNI seul

et règle la cotisation 2007 de : 30€ individuel 40€ couple 10€ jeune

Je souscris

Un abonnement d'un an (10 numéros) à 20€ Un abonnement de soutien à 50€

Total

€

€

€



Editorial

Un candidat du CNI à la Présidentielle

Réuni à Dieppe le 6 septembre dernier, à l'invitation de son Vice-Président, le Député-Maire Edouard Leveau, le bureau politique du CNI a réaffirmé la volonté de notre Mouvement d'être fidèle à son esprit d'indépendance et a rappelé notre opposition catégorique aux 35 heures, à l'homoparentalité et au droit de vote pour les étrangers.

Sur tous ces points, et aussi sur quelques autres, le CNI se différencie résolument des positions des partis de gauche et aussi de celles de l'UMP.

Mais la voix du CNI, parti associé – et non intégré – à l'UMP, ne nous a pas paru porter assez loin dans la cacophonie de la pré-campagne où nous sommes entrés. Aussi notre Comité Directeur, réuni à Paris le 21 octobre, a décidé de sauter le pas en présentant un candidat à l'élection présidentielle du 22 avril prochain.

On m'a demandé – et cette démarche était logique – d'être moi-même candidate. Je m'y suis refusée pour des raisons d'ordre familial. J'ai toujours affirmé que la famille était l'une des valeurs fondatrices de notre société. D'autres étaient aussi qualifiés que moi au sein du Mouvement et le Comité Directeur a finalement chargé Jean-Michel Jardry de porter nos couleurs. C'est un très bon choix : Jean-Michel Jardry est Vice-Président du CNI depuis sept ans ; il a toute ma confiance ; il a toujours défendu nos valeurs avec conviction, efficacité, intransigeance ; il s'est fait en particulier l'avocat des petites et moyennes entreprises, ces mal-aimés de tous les gouvernements ; il a l'énergie nécessaire pour mener campagne.

On a voulu – une fois de plus ! – se débarrasser du CNI en faisant de Jean-Michel Jardry « le trente-cinquième candidat déclaré » à l'Élysée et, ainsi, son nom a été noyé dans une liste où, à côté de plusieurs dirigeants politiques déclarés ayant pignon sur rue, figurent, entre autres, le fondateur du « Mouvement de l'utopie concrète », le président du « Club des élus Allez France », le président de « Attention ! Handicap », un représentant de la « majorité des minorités (sic) en souffrance morale et sociale », un représentant du Conseil des associations noires de France, un candidat « pour que les revenus du bas tirent vers le haut » - sans parler de l'ancien grand mufti de Marseille, d'une chargée de mission au CSA et d'un adjudant-chef à la retraite !

Je me garderai bien de porter un jugement sur ces

candidatures. L'élection présidentielle au suffrage universel doit permettre à tous les Français de courir leur chance. Ainsi l'a voulu son inventeur, le général de Gaulle – qui, lui-même, avait trouvé en face de lui le sympathique Monsieur Barbu, « candidat des chiens battus ».

Je veux seulement affirmer avec force que Jean-Michel Jardry n'est pas « un candidat comme un autre » : il est en effet présenté par le Centre National des Indépendants, « le plus vieux parti de droite de France » - un parti qui a joué un grand rôle dans l'histoire de notre pays depuis plus d'un demi-siècle. Deux présidents de la République sont issus de ses rangs : René Coty sous la Quatrième, et Valéry Giscard d'Estaing sous la Cinquième ; un grand homme politique, Antoine Pinay, figure tutélaire de notre Mouvement, a redressé notre économie et nos finances et rétabli la confiance des Français dans l'avenir de la France à deux reprises, une première fois comme chef de gouvernement en 1952, une seconde fois comme ministre de l'Économie et des Finances, à l'appel du général de Gaulle, en 1958-1959.

Les Indépendants ont toujours été présents dans la vie politique française. Ils n'ont jamais cessé d'y assurer la permanence des valeurs traditionnelles qui fondent et continuent d'incarner notre civilisation. Ils demeurent aujourd'hui présents dans les deux Assemblées et – à travers moi – au Conseil économique et social. C'est précisément au CES que, le 10 octobre dernier, Jacques Chirac a lancé le grand chantier de la modernisation du dialogue social, qui sera au cœur des grandes réformes qui attendent son successeur. « Il nous faut aujourd'hui changer les règles du jeu, a déclaré le chef de l'état, et construire une nouvelle architecture de la responsabilité. »

Pour cela, le nouveau chef de l'état et le gouvernement qu'il nommera auront besoin de toutes les forces vives de la nation. Sans doute le CNI n'est pas un « grand parti », un « mouvement de masse » comme l'UMP. Mais l'UMP est une coalition rassemblée autour d'un chef qui a vocation à la représenter à l'élection présidentielle. Le CNI, au contraire, est un parti qui n'a jamais renoncé à son identité, à sa liberté d'expression, à son indépendance, à ses valeurs. Sa fierté est de n'avoir

jamais fait de concessions aux modes du jour, à l'air du temps, à la démagogie ambiante.

C'est cette « culture » que Jean-Michel Jardry, le candidat du CNI, défendra au cours de sa campagne – et il le fera avec l'énergie et la force de persuasion que nous lui connaissons au sein du Mouvement. Il combattra non seulement la gauche, sa démagogie et ses valeurs archaïques, mais aussi une certaine volonté de puissance de notre alliée l'UMP, qui s'est tout récemment manifestée aux dépens de notre ami Jérôme Rivière, député CNI/UMP des Alpes-Maritimes, privé d'investiture au profit d'un apparatchik local pour d'obscures raisons (1). Présidente du CNI depuis l'an 2000, j'ai eu particulièrement à cœur de l'ancrer dans la grande famille de la droite républicaine, libérale et européenne, trop divisée contre elle-même, sans jamais renoncer à tout ce qui a fait la richesse et la solidité de notre Mouvement tout au long de son histoire.

« Une place de choix dans la nouvelle majorité présidentielle. »

Notre indépendance d'esprit, notre capacité de réflexion, la solidité de nos valeurs, et aussi la présence de nos élus à tous les échelons de la vie nationale doivent nous valoir une place de choix dans la nouvelle majorité présidentielle. Dans un livre très stimulant, « Etre de droite, un tabou français » (Albin Michel), le journaliste Eric Brunet écrit que la droite réclame des idées et un souffle : « Elle ne veut plus, explique-t-il, que ses défenseurs soient mis au rancart de la modernité. »

Le moment est venu de dissiper les ambiguïtés et de réaffirmer les idées seules capables de mettre fin au « déclin » français. Le candidat du CNI s'y emploiera sans relâche. En 2007, la défense de la famille, la liberté du travail, le respect des valeurs républicaines doivent figurer au programme de l'élu des Français. Il y va de l'avenir de la France et de notre civilisation.

(1) Officiellement, l'investiture de l'UMP n'a pas été refusée à Jérôme Rivière en raison de sa ligne politique, mais parce qu'il ne bénéficierait plus d'aucun soutien local – ce qui reste, bien entendu, à démontrer.

Le CNI présente son vice-président, Jean-Michel Jardry à l'élection présidentielle

Constatant « qu'une fois de plus, une fois de trop, il n'a été ni entendu, ni représenté », le CNI a décidé de participer à l'élection présidentielle. Le Comité Directeur, réuni le 21 octobre dernier, a élu son vice-président par un « vote massif » faisant de lui le candidat des Indépendants et Paysans. « Aujourd'hui, notre électorat se sent trahi et menace de se détourner des urnes » a déclaré Annick du Roscoät à la presse. « Famille, Environnement, Travail, Europe » voilà un credo que tout Indépendant qui se respecte devrait faire sien sans aucune hésitation.



Annick du Roscoät, Jean-Michel Jardry et Bernard Beaudet



Entretien avec Jean-Michel Jardry

Jean-Michel Jardry

Vice-Président du CNI
Président de la Commission "Relations Internationales"
Président de la Fédération de la Dordogne



Que recouvre votre slogan de campagne, « la droite mousquetaire » ?

En choisissant cette expression de Denis Tiliniac, j'ai voulu montrer que nous défendions avec panache certaines valeurs : la morale et l'éthique en économie, le franc-parler (cher à Péricle), la famille, la vérité et la franchise sur le plan politique. Avec parfois un style provocateur et anti-conformiste. Antoine Pinay disait : « mon seul secret était d'être un homme quelconque aussi bête qu'un électeur quelconque. D'être un homme vraiment HUMAIN... ». L'alliance de l'humilité et du réalisme, en fait une bonne formule !

Quelles sont vos différences avec les autres candidats ?

Notre approche est celle d'un parti connu et

reconnu, associé à l'UMP, une boutique traditionnelle dynamique et inventive au cœur d'un hyper : l'UMP. Je constate qu'il y a dans notre pays un vrai clivage : ceux qui parlent (presque toujours les mêmes) et ceux qui ne parlent jamais, cette France invisible, qui fait la richesse de la France, sa recherche, ses innovations, cette importante classe moyenne dont l'appartenance est revendiquée par 75% des Français... Je suis candidat pour faire connaître leurs espoirs, (la voix des hommes sans voix) leurs réussites, mais aussi leurs angoisses pour eux-mêmes et surtout phénomène nouveau, celles de leurs enfants. La France ne s'ennuie pas, elle s'angoisse!

Est-ce suffisant pour convaincre ?

J'estime que l'approche que font les grands partis (PS, UMP) de notre pays et du monde reste décalée, un peu « ringarde ». La société française n'est ni un bloc uniforme, ni une entreprise, ni un assemblage de communautés systématiquement vindicatives, et je rejoins les thèses du sociologue des émergences Michel Maffesoli, la France est une mosaïque de « tribus » avec leurs totems (les fanas de

tuning, de l'informatique, les adeptes de rassemblement techno, les bricoleurs, les 14-17 ans avec leurs téléphones portables et SMS... en sont des exemples). Ils veulent tout : écoute, respect et dignité, idem pour la majorité des banlieues ou minorités culturelles ou sociales. Ils suivront un guide pour Président, pas un pouvoir central et surplombant. Je préfère à la rupture, ACCOMPAGNER l'adaptation vers un monde nouveau trop souvent imprévisible, tout en respectant les valeurs traditionnelles qui sont les fondations de notre patrie, et auxquelles se rattachent de nombreuses propositions du CNI. Le respect de l'autorité, les valeurs républicaines sortiront renforcées d'une telle approche ! Je crois de plus en plus à l'organisation d'une DEMOCRATIE des PETITS ESPACES. « Penser globalement, agir localement », je trouve cette formule d'ATTAC intelligente et novatrice.

Sur le plan économique, idem, le monde n'est plus celui du 19^{ème} siècle, l'économie est à dominante virtuelle (80%), 20% d'échanges de biens de production, la masse monétaire change de mains tous les 22 jours... Il faut intégrer à nos raisonnements les nouvelles données, comme les fonds spéculatifs, les « hedges funds », les

richesses individuelles comme en Chine, Russie, Inde capables de racheter à elles seules des entreprises françaises. Quelles parades ? Elles restent à inventer, et figurent parmi les enjeux fondamentaux de cette élection, avec l'endettement, le vieillissement et l'environnement. Laissons la place à l'imagination. Nous attendons tout du 21^{ème} siècle, alors qu'il attend tout de nous!

Il faut, comme le dit Théodore Zeldin, « inventer une nouvelle exception française ». Quel beau et passionnant défi. Au nom du CNI, je suis là pour y participer pleinement avec force et enthousiasme.

Les programmes paraissent séduisants, les foules nombreuses, les moyens considérables... Qu'en pensez-vous ?

Restons modestes, qui paiera ? L'électorat composé aujourd'hui pour les 2/3 par des abstentionnistes et des votes protestataires n'est pas dupe. Il préférerait quelques engagements précis et chiffrés, des perspectives avec des points fixes d'évaluation plutôt qu'un catalogue de promesses et surtout une identification du modèle politique. Pour nous, c'est un libéralisme tempéré, pas un libre échange débridé, porteur de trop d'injustices cruelles. Du temps de Ford l'écart entre le salarié moyen et le grand patron était de 1 à 10, en 1973 de 1 à 27 et aujourd'hui de 1 à 300 et plus, est-ce bien raisonnable ?



Jean-Michel Jardy et Annick du Roscoät

Et l'Europe ?

L'échec du référendum me fait craindre le pire, 15 états sur 27 ne partagent pas nos analyses. Ils voient une Europe, grand marché. Nous, nous restons sur une « France forte dans une Europe indépendante », une Europe continent, mettant en avant le retour à la préférence communautaire et pas seulement en matière agricole. A propos de l'entrée de la Turquie nous y sommes opposés. Je souhaite que l'on détermine les frontières européennes. Le partenariat privilégié me paraît la solution. La Turquie reste un pays déterminant sur le plan stratégique, base de l'OTAN, réservoir d'eau du Proche-Orient. La faire basculer vers l'Iran ou la Russie serait source de déséquilibre sur le plan géostratégique et humain. Nous avons là-bas une université de langue française brillante et reconnue entre autres.

Aurez-vous les 500 signatures ? Et vos relations avec l'UMP, dont vous êtes partenaire associé ?

Notre implantation nous le fait penser, les maires ruraux, les divers droites, les sans étiquettes, celles et ceux qui considèrent que l'indépendance que nous revendiquons reste un titre, une référence, une belle attitude de l'esprit, nous suivront.

Une présidentielle au premier tour doit offrir un choix, le deuxième sera l'heure du rassemblement rigoureux et dynamique derrière ou à côté du ou de la meilleure d'entre nous. Henri Queuille disait : « La politique ce n'est pas de résoudre les problèmes, c'est de faire taire ceux qui les posent ». Je ne crois pas que la grande famille UMP soit adepte de la formule et qu'elle verra dans notre action courageuse un apport, une valeur ajoutée, un message utile à la « bulle » des élus, des responsables divers et variés qui se font une idée de la France qui n'est pas celle que je rencontre en Dordogne dans l'exercice quotidien de ma profession !

Nous sommes le petit parti qui se pose les grandes questions ! Je ne suis pas parlementaire. Il faut que cette liberté soit utile (je ne sens pas l'odeur de la meute, je n'ai pas de réflexe clanique), j'ai donc l'ardente obligation de transmettre les sentiments de mes concitoyens, leur impertinence, le cri des classes moyennes en instance de paupérisation, tout autre attitude serait petitesse et médiocrité. En deux mots, brava et prétentieuse, je n'y tiens pas, le CNI non plus. ■

Respecter et encourager l'envie d'entreprendre

Nous vivons une époque formidable : jamais nous n'aurons eu tant de sources d'informations ou d'avis d'experts sur les sujets qui nous intéressent. A l'origine de cette situation, il y a bien sûr la diffusion des réseaux informatiques. Or que constatons-nous à l'heure d'internet ? La création d'entreprise est particulièrement difficile et délicate en France. Alors qu'il ne faut que quelques heures en Grande-Bretagne pour créer son entreprise, en France, le délai est de plusieurs semaines...

En France, malheureusement, toute réussite est jugée suspecte. Contrairement aux autres pays, le créateur d'entreprise en France n'est pas respecté. Aux Etats-Unis, vous ne serez pas jugé comme un suspect dans vos efforts pour prospérer, tant chacun est persuadé que de la

réussite des uns dépend du travail des autres. Il n'existe pas de culture française de l'entreprise et l'entrepreneuriat. Notre pays souffre de lourdeurs administratives et n'est donc pas le plus attractif pour implanter une entreprise. La structure économique française est jugée peu attractive par les investisseurs étrangers. Ainsi, l'emploi nous échappe pour bénéficier à d'autres.

L'économie doit notamment reposer sur l'entreprise individuelle et l'état se doit de la favoriser en limitant ses interventions dans la sphère de l'entreprise. Facilité et rapidité doivent devenir les maîtres mots de l'entrepreneuriat.

Parce que chacun doit pouvoir vivre des fruits de son travail, il faut reconstruire l'alliance de

la Nation et de ses entrepreneurs. L'intérêt de l'entreprise doit être l'intérêt de tous ceux qui en dépendent pour assurer la nécessaire solidarité sans laquelle il n'y a ni communauté d'entreprise ni communauté nationale.

Il faut redonner aux particuliers et aux entreprises l'envie d'investir et d'entreprendre en :

- réduisant l'interventionnisme étatique. Il s'agit de laisser les entrepreneurs libres d'affronter le risque et « forcer » le résultat ;
- facilitant l'investissement ;
- libérant les entreprises pour créer des emplois. La gestion des entreprises doit être facilitée par notamment la simplification des formalités administratives des entreprises ;
- favorisant la transmission des entreprises ;

>>>

>>>

- **abrogeant la loi relative aux 35 heures.** Cette loi a ruiné la Sécurité Sociale, appauvri les entreprises, désorganisé les services publics (hôpitaux), démotivé les Français et finalement augmenté le taux de chômage ;
- **instaurant une réelle flexibilité du travail ;**
- **modernisant les relations sociales** (libéralisation du droit syndical) ;

- **allégeant les charges** les trois premières années pour assister à une réelle émergence de ces petites entreprises ;
- **ouvrant l'assurance chômage à la concurrence et en unifiant l'ANPE et l'UNEDIC.**

Toute politique économique doit avoir pour priorité de soutenir et développer le secteur

des PME, du commerce et de l'artisanat. Le « modèle social français » doit être remis en question car il nuit à la compétitivité des entreprises, donc à leur « employabilité ». La confiance reviendra avec le goût de l'effort, la réforme de la fiscalité et la modernisation des relations sociales. ■

Pour une véritable réforme de la fiscalité

La fiscalité française est un frein notable au développement économique de notre pays. Elle est - encore bien trop souvent - jugée répulsive : prélèvements obligatoires endémiques, augmentation des impôts locaux, etc.

Les prélèvements obligatoires ne cessent d'augmenter, pour un taux avoisinant les 44% environ. Les prélèvements sociaux occupent une place prépondérante au sein de l'ensemble des prélèvements obligatoires. Leur limitation repose ainsi non seulement sur le budget de l'état mais également largement sur la maîtrise des dépenses sociales.

Parallèlement, le niveau élevé de la taxe professionnelle et le coût des charges sociales sont stigmatisés comme des freins à l'embauche.

Outre une réforme d'envergure tendant à diminuer le poids exorbitant des prélèvements obligatoires, il sera tout aussi nécessaire de revoir en profondeur un système fiscal dont la

complexité effraie autant nos concitoyens que les investisseurs étrangers.

Notre système fiscal doit être simplifié, plus juste afin de le rendre attractif et favoriser la création de richesses. Il est temps de remettre en cause radicalement son principe et son organisation.

Pour retrouver une croissance forte, le plein emploi, nous avons besoin d'une **réforme fiscale et sociale accompagnée d'une réduction de la dépense publique.**

Nos propositions :

- **diminuer et clarifier les prélèvements obligatoires** avec notamment l'application du « salaire intégral » ;
- **réduire les taux d'imposition ;**
- **moderniser la fiscalité du patrimoine :** exonération de la résidence principale de l'assiette de l'ISF, allègement des droits d'enregistrement, exonération du conjoint

survivant des droits de succession ;

- **réduire la taxe professionnelle ;**
- **faciliter l'investissement des entreprises** en exonérant d'impôt tout revenu investi dans le risque d'entreprise. Les investisseurs doivent pouvoir déduire leurs pertes du montant de leur bénéfice pour le calcul des impôts ;
- **instaurer la TVA sociale.**

Il nous faut une modernisation des fiscalités du travail, de l'entreprise crédibilisée par des économies budgétaires et des réformes de fond. Le chemin de la croissance ne se fera pas avec une fiscalité dite « d'hier ». La relance ne se fera pas non plus par les dépenses publiques. La réforme de l'état et la réforme des systèmes sociaux permettront d'obtenir une réduction efficace des dépenses publiques. Cette réduction engendrera une nouvelle croissance qui augmentera les recettes fiscales. La spirale infernale sera ainsi inversée. ■

Redonnons toute sa place à la famille

Notre mouvement a toujours mis au centre de ses préoccupations et de son programme la défense de la famille. Il a toujours défendu l'idée qu'elle était le cercle essentiel de solidarité à la base de toute organisation humaniste de la société.

La famille a toujours constitué le meilleur vecteur de la pérennité de l'espèce, le cadre le plus efficace, le plus harmonieux, du développement intellectuel et culturel de ses membres, le pilier le plus solide de l'organisation sociale.

Rappeler que la famille demeure le cercle essentiel de solidarité sur lequel repose toute organisation sociale pourrait sembler bien banal ; néanmoins, cela nous semble aujourd'hui devenu indispensable.

Devant la diversité des modèles qui existent aujourd'hui, **le CNI entend valoriser la cellule familiale**, modèle pérenne qui permet de bâtir



« menace mortelle ».

Face à ce constat, nous avons des impératifs. **La politique familiale ne repose pas sur des prestations sociales** mais sur :

- une compensation des charges résultant de l'accueil et de l'éducation des enfants ;
- une revalorisation de la base mensuelle des allocations familiales ;
- un allongement du congé de maternité.

Nos propositions :

- **Responsabiliser les parents.** La suppression temporaire des allocations familiales pour les parents qui n'exercent plus leur autorité sur leurs enfants doit être appliquée.
- **Défendre le statut du mariage.**
- Permettre aux parents de **concilier vie professionnelle et vie familiale** en mettant en place des modes de garde adaptés.
- **Instituer le salaire parental.**
- **Encourager l'accès à la propriété** en

instaurant une véritable politique d'incitation fiscale en faveur de l'immobilier et modernisant les donations.

- **Valoriser le rôle des personnes âgées** dans la société.

Parallèlement, politique sociale et politique familiale ont trop souvent tendance à être

confondues. La mise sous tutelle du Ministère de la Famille sous celui des Affaires Sociales y a grandement contribué. La politique sociale doit rester disjointe de la politique familiale. Il est nécessaire de créer un Ministère de la Famille à part entière.

Il est important de redonner aux familles la place

qui leur est due au sein de notre société. Les politiques familiales doivent intégrer le fait familial dans les décisions politiques, car les familles sont au cœur de la vie de chacun. La famille doit être consolidée. Notre pays doit se doter d'une politique familiale ambitieuse. Il y va de sa survie... ■

L'environnement : agir efficacement contre les dangers menaçant notre planète

L'écologie est une affaire trop sérieuse pour être abandonnée aux seuls écologistes. L'environnement est aujourd'hui au cœur des préoccupations des Français. Sa défense doit pouvoir échapper au clivage droite-gauche lorsque les enjeux concernent la santé publique.

Les changements climatiques futurs, certitudes et incertitudes scientifiques posent des questions éthiques et politiques difficiles.

L'une des raisons d'être de notre mouvement, depuis 1949, est la défense du monde agricole par l'affirmation du rôle essentiel joué par les paysans et le monde rural dans la protection du milieu naturel.

La Charte de l'environnement est un texte

capital qui affirme à la fois le droit à un environnement équilibré, favorable à la santé et le devoir de prendre part à la préservation de l'environnement.

Nos propositions :

- **Instaurer le principe « pollueur-payeur ».** Les amendes doivent être significatives pour être dissuasives. Actuellement un « dégazage dans les normes » coûte plus cher qu'une amende pour pollution !

- **Exiger des pays européens les mêmes normes qualité pour les produits alimentaires.** Il n'est pas normal de voir importer des produits à bas prix qui ne correspondent pas aux exigences de production imposées sur notre territoire. Il convient de faire respecter la



santé de nos concitoyens et rétablir un système de concurrence légale.

- **Refuser la culture des OGM en plein champ** et défendre les essais en laboratoire.
- **Inscrire l'apprentissage du respect de l'environnement** dans les programmes scolaires et ce dès le plus jeune âge.
- **Rendre incitative la politique de tri des déchets.**
- **Promouvoir des campagnes d'information** sur les possibles économies d'énergie.

Notre politique environnementale doit dépasser les clivages politiques, être fondée sur la responsabilité et le progrès. ■

L'Europe en question

Depuis cinquante ans, le CNI soutient que la construction de l'Europe est un des fondements de l'organisation du monde occidental. Nous sommes convaincus que l'Union Européenne est une nécessité pour les peuples qui la composent. L'Europe est passée de six à douze, puis à quinze et enfin à vingt-cinq membres. La France a toujours été l'élément moteur de la construction européenne. Nos concitoyens doivent être associés au projet européen.

« Une France forte dans une Europe indépendante » demeure l'idée de référence défendue par le CNI depuis la création de l'idée européenne.

Cependant, l'Europe ne doit pas se limiter à une monnaie, des budgets équilibrés. Elle doit être le reflet des nations, ayant des valeurs communes, qui souhaitent un projet politique commun. Il est important d'unir nos efforts pour imaginer les projets de demain dans une

Europe où les contours seront définis.

Le CNI propose deux axes de réflexion :

- **construire une Europe indépendante** et influente dans le monde ;
- **limiter l'élargissement** de l'Union Européenne.

Parallèlement, le projet de construction européenne doit être relancé. L'Union Européenne ne peut fonctionner à 25 avec des méthodes et des procédures prévues pour l'Europe des 6. Les citoyens européens doivent pouvoir définir clairement leurs responsables politiques.

Elle doit sauvegarder les identités nationales, notamment l'identité culinaire, culturelle française.

Enfin, **le CNI s'oppose fermement à l'entrée de la Turquie au sein de l'Union Européenne** tout en défendant l'idée du partenariat privilégié. Il

convient de cesser toute hypocrisie.

Les chefs d'états et de gouvernements des 25 devront à nouveau se prononcer sur ce sujet en décembre prochain. La France doit avoir le courage de s'opposer à l'adhésion de la Turquie pour des raisons géographiques, culturelles et historiques. Géopolitiquement, la Turquie est essentiellement en Europe. Son adhésion placerait de ce fait la Syrie, l'Iran et l'Irak aux frontières de l'Union.

Nous souhaitons une Europe plus politique et plus démocratique. Nous n'attendons pas évidemment tout de l'Europe et nous sommes plus que jamais résolus à défendre la spécificité française en matière politique, sociale et culturelle.

La France a été l'un des six états fondateurs de l'Europe unie, et elle doit conserver une position de premier plan. ■

Annick du Roscoät reçue par Nicolas Sarkozy

Le 2 novembre dernier, Annick du Roscoät, a été reçue à l'Hôtel de Beauvau par le Ministre de l'Intérieur et Président de l'UMP, Nicolas Sarkozy. Les élections à venir et l'indépendance du CNI furent au cœur des échanges.

Jeunes CNI en mouvement



Annick du Roscoät
et Marie-Caroline
Mérand

Lors du Comité Directeur du 21 octobre dernier, Annick du Roscoät a affirmé sa volonté d'offrir une nouvelle dynamique aux jeunes CNI.

Elle a ainsi demandé à Marie-Caroline Mérand, jeune CNI de la Loire-Atlantique de constituer une équipe.

« Je veux répondre à la confiance de notre Présidente avec beaucoup de conviction et d'enthousiasme, convaincue que notre famille doit s'affirmer dans la vie politique française » a déclaré Marie-Caroline Mérand.

Vous pouvez la contacter par courriel : jeunescni@hotmail.fr



<http://jeunesducni.site.voila.fr>
<http://jeunescni.blogspot.com>

Annick du Roscoät, invitée de « L'Arène de France »

Annick du Roscoät fut l'invitée de l'émission de Stéphane Bern, « L'Arène de France », diffusée sur France 2, le 8 novembre.

Le sujet fut les prisons.

Elle a eu à cœur de défendre le statut des victimes qui sont encore bien trop souvent oubliées et l'utilité des prisons. « La prison, par la crainte qu'elle inspire, peut éviter au marginal de tomber dans la délinquance, éviter un viol... Je suis donc pour la prison dès que la personne est jugée et reconnue coupable ».



<http://annickduroscoat.hautetfort.com>

Déplacements dans les Fédérations de Jean-Michel Jardry, candidat CNI à l'élection présidentielle

Fédération de la Charente

2 novembre 2006 – Gond-Pontouvre

La Fédération de la Charente, présidée par Alain Chailloux, conseiller municipal de Gond-Pontouvre, fut la première fédération à accueillir Jean-Michel Jardry. Au cours des échanges avec les sympathisants et adhérents du CNI, il a rappelé qu'il était « favorable à un libéralisme économique modéré, à une morale et une éthique en économie. L'homme ne doit pas être une variable d'ajustement ». Il souhaite être « la voix des hommes sans voix, au nom d'une France invisible et discrète qui a du mal à se faire entendre », à savoir des classes moyennes.



Alain Chailloux et
Jean-Michel Jardry

Fédération des Landes

24 novembre

Mont-de-Marsan

Présidée par Guy Bertrand autour d'Annick du Roscoät et Bernard Beaudet.

Fédération du Nord

29 novembre – Lille

Autour d'Irène Peucelle, Présidente de la Fédération du Nord et Bernard Beaudet.

Fédération de la Seine-Maritime

7 décembre – Dieppe

Jean-Michel Jardry sera accueilli par le Député-Maire CNI Edouard Leveau, en présence également de Bernard Beaudet.

Fédération de Loire-Atlantique

15 décembre – Nantes

La Présidente du CNI accueillera Jean-Michel Jardry dans sa fédération.

Elections législatives

Fédération de La Savoie

20 octobre

Profitant d'un déplacement d'Annick du Roscoät et Bernard Beaudet à Chambéry, le 20 octobre, Daniel Dufresney, Président de la Fédération et Maire-Conseiller Général de La Chambre, qui a reçu l'investiture du « national », a annoncé sa candidature aux élections législatives dans la 3^{ème} circonscription de la Savoie.



Bernard Beaudet,
Daniel Dufresney et
Annick du Roscoät

Sur le terrain

Fédération de l'Isère

21 octobre

La question du logement était au cœur du débat organisé par la Fédération de l'Isère, présidée par Jean-Claude Genevois, Conseiller municipal de Saint-Ismier, autour de Jean Perrin, Président de l'Union Nationale de la Propriété Immobilière et Vice-Président du CNI, d'Annick du Roscoät et Bernard Beaudet.

Jean Perrin a rappelé que « la propriété immobilière est un bien précieux pour ses détenteurs, un objectif pour beaucoup, un facteur d'équilibre général de notre société. Mais ce patrimoine doit aussi être bien géré et le cas échéant efficacement défendu ».

Il défend « le droit au paiement, avec une garantie universelle des risques locatifs et une distinction faite entre le mauvais payeur visiblement de mauvaise foi et celui de bonne foi confronté à de réelles difficultés ».

Fédération de la Somme

25 octobre

La Fédération de la Somme, présidée par Dominique Fachon, Conseillère municipale d'Amiens, a organisé son Assemblée Générale.

Bernard Beaudet était présent afin notamment de soutenir la candidature de Dominique Fachon aux élections législatives dans la 1^{ère} circonscription de la Somme mais également celle d'Olivier Bondonis, candidat dans la 2^{ème} circonscription.



Dominique Fachon

La lettre du CNI

6, rue Quentin Bauchart 75008 PARIS

Tél : 01 47 23 47 00 - Email : secretariat@cni.asso.fr

N° de Com. paritaire : 1005 P 107 10

ISSN : 1776 - 2278

Directeur de la publication Annick du Roscoät

Directrice de la rédaction Bernard Beaudet

Coordinatrice de la rédaction Anne Guillemoto

Imprimeur : EMENDO 32, Chemin Tournemfils - 91540 Mennecy

Conception et réalisation : AGENCE MP - Tél 03 44 86 26 60

RCS Compiègne B 331 944 512

Cette « Lettre du CNI » est la vôtre.

Vos articles, suggestions

ou observations sont les bienvenus.

N'hésitez pas à les faire parvenir au siège du CNI.